

Comment se répartissent les entreprises sur le territoire wallon ?

Un tiers des entreprises wallonnes sont établies dans le Hainaut, un second tiers dans la province de Liège et le tiers restant se partagent entre les provinces de Namur, du Luxembourg et du Brabant Wallon. En termes de concentration d'entreprises, c'est le Brabant Wallon qui emporte la palme avec 24 entreprises pour 1.000 habitants, contre 20 pour 1.000 en moyenne en Wallonie.

Chaque province dispose d'infrastructures d'accueil spécifiques pour les entreprises, les parcs d'activité économique (PAE). Sur l'ensemble de la Wallonie, on dénombre environ 220 PAE, où sont installées plus de 5.600 entreprises (8% des entreprises wallonnes) employant environ 130.000 personnes (20% de l'emploi salarié wallon privé).

Au total (dans les PAE et hors PAE), les entreprises occupent 1,2% du territoire wallon. Pour fixer les idées, il faut savoir que 54% du territoire va à l'agriculture et 32% est couvert de forêts. En Flandre, l'activité économique s'étend sur 3,4% du territoire.

1,2% du territoire occupé par les entreprises.

220 parcs d'activité économique.

Ventilation des entreprises par province

2007

